

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-1005/SG/CD modifiant des attributions de parcelles de terrains domaniaux accordés par délibération n° 387/7e L du 24 octobre 1973 et par délibération n° 33/8 L du 19 avril 1974 (rendue exécutoire par arrêté n° 74-1005/SG/CG du 21 juin 1974) .

n° 74-1005/SG/CD

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
21 juin 1974

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1974

Date du numéro
10 juillet 1974

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 43/8e L du 10 juin 1974 de la Chambre des Députés du Territoire français des Afars et des Issas modifiant des attributions de parcelles de terrains domaniaux accordés par délibération n° 387/7e L, du 24 octobre 1973 et par délibération n° 33/8e L du 19 avril 1974.